

# **La France des marges**

---

## Collection U

### *Géographie*

BOYER Jean-Claude, CARROUÉ Laurent, GRAS Jacques, LE FUR Anne, MONTAGNÉ-VILLETTE Solange, *La France. Les 26 régions*, 2009.

CAILLY Laurent, VANIER Martin (dir.), *La France. Une géographie urbaine*, 2010.

CARROUÉ Laurent (dir.), *La France des 13 régions*, 2017.

CARROUÉ Laurent, *La France. Les mutations des systèmes productifs*, 2013.

HELLIER Emmanuelle, CARRÉ Catherine, DUPONT Nadia, LAURENT François, VAUCELLE Sandrine, *La France. La ressource en eau*, 2009.

PAULET Jean-Pierre, *La France. Villes et systèmes urbains*, 2010.

SUBRA Philippe, *Géopolitique locale*, 2016.

SAMUEL DEPRAZ

# **La France des marges**

---

Géographie des espaces « autres »

**ARMAND COLIN**

Illustration de couverture : La Poèterie, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Yonne  
© Vincent Magni, www.lapoeterie.com (2016).

Mise en pages : PCA

Cartographie : Samuel Depraz, Légendes cartographie

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--

**DANGER**  
LE PHOTOCOPIAGE  
TUE LE LIVRE

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
www.armand-colin.com  
ISBN 978-2-200-61717-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Introduction

## Les marges, miroirs de la société et de ses territoires

LA MARGE, NOUS DISENT LES DICTIONNAIRES, c'est ce qui est autour du texte sur la page et qui le met en valeur. Ce qu'on note dans la marge n'est qu'annexe ; cela reste secondaire par rapport au texte principal. On se réfère à ce dernier, on le commente, dans un aller-retour permanent entre le centre et la marge, mais l'essentiel reste au cœur de la page. Et pourtant... la marge, c'est aussi l'espace laissé en blanc autour du texte, où rien n'est encore écrit. La marge peut accueillir le commentaire critique, l'appréciation voire l'idée qui surgit à la lecture du texte et qui vient l'enrichir, permettant l'ouverture à d'autres réflexions théoriques extérieures. En économie, plus encore, la marge est avant tout une promesse de profit. Le terme est donc synonyme de potentialités, d'expression de soi et/ou d'enrichissement.

C'est de cette ambivalence fertile que naît tout l'enjeu d'une réflexion géographique sur les marges territoriales de la France. Si les territoires de marge, en première approche, semblent bien désigner des espaces secondaires, inféodés aux logiques de commandement des territoires plus centraux, ils ne doivent pas se réduire à cette relation de subalternité, loin de là. Il s'agit de proposer une vision différente de ce qui fait rarement le cœur de l'analyse géographique et de chercher à voir ce qui s'écrit dans les territoires de marges – certes à l'écart, souvent plus pauvres que d'autres, mais non moins riches de potentialités sociales.

### Des territoires autres

Les marges sont surtout des « territoires autres ». Ce terme est d'abord emprunté aux travaux de Michel Foucault (1984) et son étude des « hétérotopies », ces lieux d'enfermement et de l'aliénation que sont les asiles, les prisons et autres centres de rétention. Sociologie et psychanalyse ont déjà démontré la richesse que contiennent ces microsociétés : placées précisément à la marge de la société, pensées comme des lieux de contrôle de la déviance dont on cherche à réduire l'anormalité, les hétérotopies forment des modèles réduits du monde

extérieur dans lesquels le rapport à la norme et l'exercice de l'autorité sont en réalité constamment questionnés.

On n'ira cependant pas ici jusqu'à envisager toute marge territoriale comme une hétérotopie, tant les nuances sont grandes entre les types d'espaces qui pourront être appelés ainsi. Il faut alors retenir une conception plus mesurée de l'altérité, celle que proposait la philosophie des Lumières, au XVIII<sup>e</sup> siècle, selon laquelle l'exercice du décentrement et la confrontation à la différence nous permettent d'éclairer, en miroir, notre propre rapport au monde. C'est en ce sens que les marges territoriales sont des territoires autres. Par la distance qu'elles entretiennent vis-à-vis du centre, par leurs insuffisances mais aussi leur différence sociale et leur richesse propre, les marges constituent des miroirs efficaces de la société et nous parlent de la manière dont sont produites et entretenues les inégalités en France.

Cependant, avant que d'aller plus loin dans la réflexion, il convient de fixer quelques points préalables nécessaires à une réflexion sur les marges. En effet, le terme reste éminemment polysémique et se rattache à un champ lexical lourd de connotations, bien souvent négatives.

De fait, le terme peut s'avérer triplement fécond. On peut l'envisager à la fois comme un état des lieux de ce qui est relatif à un centre (la marge). C'est également, d'un point de vue fonctionnel et dynamique, ce qui entretient une relation inégale avec d'autres éléments d'un système (la marginalité). Enfin, c'est un processus en cours, à venir ou abouti, qui met à distance un territoire et ses sociétés (marginalisation). Voyons successivement ces trois dimensions.

## De l'omniprésence des marges

Si l'état de marge, c'est être à l'écart d'un centre, alors peut-être faut-il définir au préalable ce qu'est un centre. Pour cette réflexion, on considérera le centre comme tout lieu d'exercice du pouvoir et d'une domination sur le reste de la société française. Ceci permet d'identifier en premier lieu la capitale politique, Paris et son agglomération, vis-à-vis du reste du territoire – mais aussi, à une échelle plus vaste, la France métropolitaine vis-à-vis des départements et régions d'Outre-Mer ou, au contraire, à une échelle plus fine, les quartiers centraux des ministères et de la classe dirigeante face aux espaces périphériques peu insérés dans les réseaux politiques (banlieues les plus populaires notamment, ou petites villes éloignées des capitales régionales).

Du point de vue économique, le centre sera constitué par les lieux de concentration de richesse, d'innovation et de commandement des entreprises : à nouveau la capitale, mais aussi les sites d'innovation technologique (espaces technopolitains de l'innovation et de la recherche) et de concentration de la finance ou de l'administration des entreprises (ex. : quartiers d'affaire). Du point de vue social, les contrastes de richesse seront eux aussi expressifs de la centralité, en mettant en avant les territoires les mieux insérés dans

l'économie internationale : Paris, toujours, mais aussi les stations touristiques les plus prisées par la clientèle internationale aisée ou les espaces frontaliers bénéficiant d'une rente de situation, du fait de la proximité d'économies prospères (Suisse, Allemagne, Luxembourg). Dans les villes, les quartiers bourgeois, sans être nécessairement au « centre » géographique de la ville, constitueront le point de référence dans les gradients des prix de l'immobilier et dans l'accès à la ville.

Hormis ces quelques lieux centraux, la marge est partout ailleurs et se décline à toutes les échelles. Mais est-ce bien étonnant ? Les rapports de richesse et de pouvoir, que l'on sache, sont eux-mêmes particulièrement déséquilibrés au profit d'une classe dominante aussi forte que numériquement réduite et spatialement concentrée en un petit nombre de lieux. La traduction territoriale de cette asymétrie fondamentale des sociétés humaines voit donc la marginalité s'inscrire dans des espaces très vastes : aussi bien l'Outre-Mer que de larges pans des campagnes, aussi bien des petites villes périphériques que de nombreux quartiers de banlieue. Aussi diverse que répandue, la marge permet alors de mettre en avant tous ces lieux qui décrochent, résistent ou s'effacent lorsque s'imposent des logiques centralisées ou des décisions politiques qui leur échappent.

## Une géographie de l'inacceptable ?

Second aspect de la notion, la marge appelle également la *marginalité*. Terme plus social que spatial, la marginalité décrit le fait qu'un individu ou un groupe social se trouve à l'écart de la norme sociale, soit qu'il l'ait choisi soit – bien plus souvent – que cette marginalité ait été subie du fait d'une exclusion ou d'une rupture avec le reste de la société. L'exclusion survient de multiples manières, par la déviance, l'anomie, le handicap, mais aussi la stigmatisation et la ségrégation sociale.

Si la marginalité n'appelle pas nécessairement l'idée de pauvreté (et pourrait être parfois considérée comme une « ascèse volontaire »), elle s'en rapproche très souvent, car la privation des liens sociaux et l'exclusion de la possibilité de bénéficier des biens offerts par la société constituent des facteurs manifestes d'appauvrissement. On évitera ainsi de céder aux inversions de style en recherchant les « *ghettos du gotha* » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2007), ces territoires de l'entre-soi des classes les plus aisées (quartiers bourgeois, châteaux de campagne, lieux de villégiature de luxe) qui ne font guère illusion en tant que marge : la mise à distance spatiale, bien réelle, vis-à-vis du reste de la population ne fait que renforcer le caractère ouvert de ces lieux, pleinement intégrés aux réseaux dominants à l'échelle internationale. Il ne faut donc pas excessivement jouer sur les mots : la grande majorité des territoires de marge permet en vérité de dresser une cartographie de la pauvreté en France, même si la réalité des situations de pauvreté est très diverse selon les lieux.

En effet, la pauvreté est une donnée polymorphe dont la définition même constitue une difficulté centrale de la recherche, tant en sociologie (Simmel,

1908; Milano, 1982; Paugam, 2005) qu'en géographie (Boulineau, Bonerandi, 2014; Sélیمانovski, 2008; Séchet, 1996). La pauvreté monétaire est le critère le plus fréquent pour parler de pauvreté – on privilégie alors un seuil théorique de revenus inférieur à 60 % du revenu médian, la médiane étant la limite qui répartit la population nationale en deux groupes, égaux en nombre, au-dessus et au-dessous de ce seuil de revenus<sup>1</sup>. Le calcul a le mérite de la simplicité, mais ne répond pas à toutes les situations de pauvreté et reste éminemment relatif. La pauvreté, c'est surtout un cumul de manques, dont certains sont résolument qualitatifs, et non quantitatifs. C'est aussi une pauvreté en conditions de vie (logement, biens matériels) et un défaut d'accès aux biens (on peut avoir un capital mais une pénurie de biens recherchés), voire une faible capacité d'action (en référence à l'idée de capacitation d'Amartya Sen), cette capacité étant elle-même modulée par le capital culturel des individus : c'est une « *extranéité à la culture savante, une faible capacité à se construire une représentation cohérente du monde et à s'y orienter de manière à le transformer à son avantage* » (Sélیمانovski, *op. cit.*, p. 29).

C'est, aussi, une question de degrés (Paugam, *op. cit.*) : si certaines situations de pauvreté sont atténuées voire « *intégrées* » à la société par des stratégies d'adaptation grâce aux réseaux de solidarité, à l'économie informelle, d'autres situations de pauvreté peuvent être considérées comme « *disqualifiantes* » et mener à des stades plus sévères que sont la précarité (vulnérabilité sociale permanente, risque accru de décrochage du fait d'un isolement croissant) et l'exclusion ou la misère, stades avérés de rupture sociale sous-entendant une forme de souffrance morale voire physique. La pauvreté, enfin et surtout, est une représentation de soi et une construction par le regard des autres : on est considéré comme pauvre et maintenu comme tel dès lors qu'un lien d'assistance est exprimé, lien paradoxal, qui inclut socialement, qui protège et enferme à la fois.

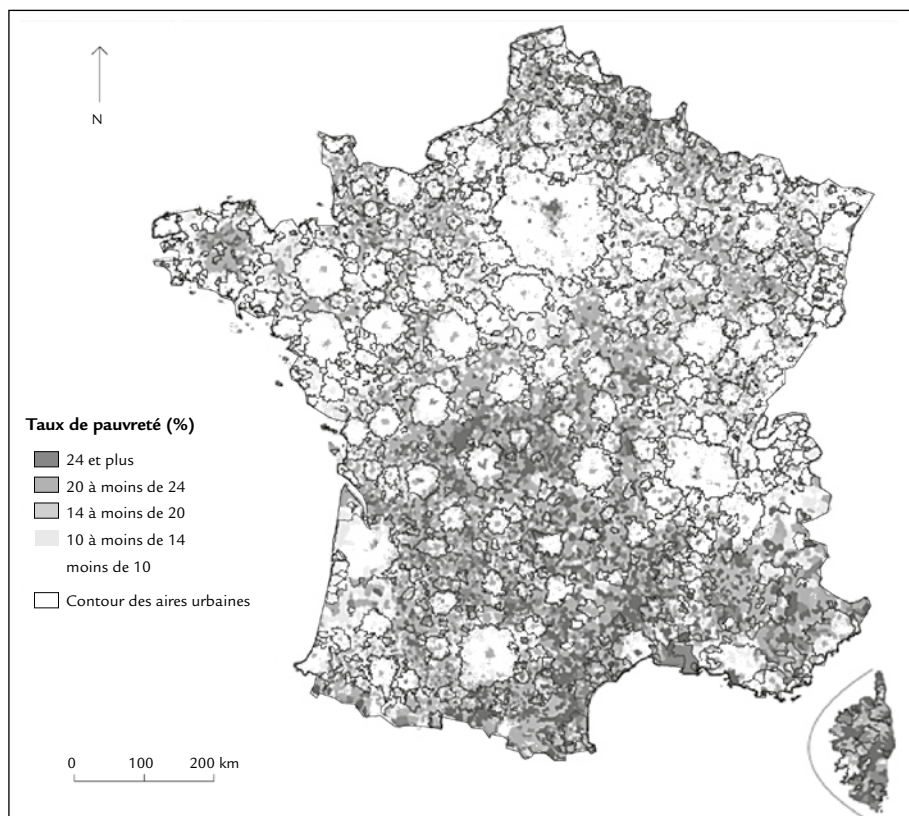
Les marges territoriales traduisent particulièrement bien cette diversité de situations, et se rapprochent de ce que Catherine Sélیمانovski a nommé la « *frontière de la pauvreté* », en ce qu'ils forment de nombreux « *territoires rétractés* », parfois « *transparentes* » ou « *labiles* », donc relativement discrets dans l'espace, d'autres fois très « *marqués* » au contraire : aux franges les plus difficiles de la pauvreté, par exemple dans les marges urbaines, ces zones de relégation internes aux villes, souvent cachées, viennent répondre des territoires de pauvreté intégrée, où les habitants ont dû se structurer pour atténuer les différentiels de richesse, notamment dans l'Outre-Mer – même si la situation y évolue vite. Dans d'autres lieux, éloignés des grandes dynamiques de l'économie internationale, la pauvreté est accentuée par la conscience du déclassement et du déclin économique, entraînant l'atonie de territoires entiers; ailleurs encore, notamment dans les marges rurales les plus éloignées, la pauvreté s'exprime surtout en termes de précarité matérielle, doublée d'une difficulté d'accès aux services et

1. On évite désormais assez généralement la référence à un seuil de pauvreté absolu (ex. : 1,25 \$ par jour) tant ce seuil reste relatif au contexte local (niveau des prix, tension sur le marché du logement, etc.)



aux biens. Et encore dans chaque lieu la diversité des situations est-elle grande entre assistés, fragiles et marginaux : il n'y a ainsi pas une vaste France périphérique, mais bien une France des marges, appelant la nuance et l'attention aux faits sociaux de détail.

### Les taux de pauvreté monétaire en France métropolitaine : une pluralité de situations



Source : INSEE, 2012.

La pauvreté est multi-située : elle est à la fois de centre-ville, et rurale, ou insulaire, ou régionale (Pas-de-Calais, Ardennes, Massif central, cœur breton, pourtour méditerranéen), ce qui convoque à chaque fois des formes et des logiques explicatives différentes.

## Marges et injustices spatiales

De façon plus problématique encore, la notion de marge est liée à un troisième terme, la *marginalisation*, qui définit le processus conduisant à l'état de marge. Le terme renvoie aux mécanismes fondamentaux de production des inégalités dans la société ; ceci appelle notamment les notions fortes de ségrégation et d'exclusion. Par « production des inégalités », on ne sous-entend pas que les

marges sont le résultat d'une stratégie de classe explicite de mise à l'écart du plus grand nombre, malgré ce que la critique la plus radicale tendrait à laisser croire. Plus subtilement, pour Henri Lefebvre (1967), une « *stratégie de classe* » n'est pas « *une suite d'actes concertés, planifiés, avec un seul objectif* », mais le résultat de « *plusieurs actions, axées sur plusieurs objectifs* », parfois contradictoires et même portées par des acteurs pétris de bonne volonté, empreints de philanthropie et d'humanisme (Lefebvre, 1967, p. 14). Le résultat est indirect, en ce que ces acteurs imposent, en dépit d'eux-mêmes parfois, des normes dominantes et (re)produisent de ce fait des inégalités plus qu'ils ne les réduisent. Les mécanismes de marginalisation ne sont donc pas consciemment activés, mais le résultat, lui, est explicite. Tout l'espace est, par là même, le résultat d'une construction sociale et l'expression politique des jeux de domination.

En ce sens, la notion de marge appelle assez clairement un questionnement moral quant aux inégalités ainsi constatées et à la manière dont elles sont produites et inscrites dans l'espace. Soyons clair : toute inégalité n'est pas nécessairement injuste, d'autant moins si elle n'est pas vécue comme telle par les personnes concernées et qu'elle constitue d'abord l'expression d'une différence choisie. On parlera d'injustice, à la suite d'Iris-Marion Young (Hancock, 2009 ; Bret *et al.*, 2010), lorsque les inégalités sont génératrices d'un sentiment de précarité économique, d'une pauvreté disqualifiante et/ou d'une oppression de la part d'un groupe dominant. Dans ce cas, les marges révèlent alors de nombreuses injustices ainsi que les moteurs de leur inscription spatiale. Coupures spatiales dans le tissu urbain, fermeture d'espaces résidentiels, inaccessibilité d'autres quartiers par les gradients des prix du foncier, éloignement des services publics, offre marchande tronquée : la géographie parle constamment de ces injustices potentielles que semble révéler l'espace dès lors qu'elle montre le rôle de la distance dans l'organisation du territoire. Cela conforte l'utilité sociale de la discipline.

Par voie de conséquence, parler de marges, c'est appeler à plus de justice spatiale. Que l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas de défendre un strict égalitarisme socio-économique entre individus. Ce modèle normatif est complètement utopique dans le cadre d'un système politique démocratique fondé à la fois sur la liberté individuelle et l'économie de marché. Ce binôme est, par nature, producteur d'inégalités ; l'enjeu réside alors dans le fait de veiller à ce que ces inégalités ne se muent pas en injustices. Pour cela, la géographie sociale fait volontiers appel aux théories de la justice de John Rawls, qui définit la justice comme équité : « *c'est non pas l'égalitarisme, mais, une fois posée l'égalité valeur intrinsèque des personnes, l'optimisation des inégalités destinée à la promotion maximale des plus modestes* » (Gervais-Lambony, Dufaux, *in* Bret *et al.*, 2010, p. 12). C'est le principe du « *maximin* » : faire que ceux qui ont le moins aient le plus possible (Bret, 2009). Conception universelle de la justice, a-historique et indépendante de tout communautarisme, de tout relativisme culturel, cette approche par l'équité semble particulièrement féconde pour le cadre républicain français.

## Pour une confiance envers les marges

Convoquer la catégorie des marges dans le discours géographique n'est donc pas sans conséquences. Comme toute catégorisation, ce terme risque de figer les objets qu'il englobe dans des représentations normées (Tissot, *in* Backouche *et al.*, 2011) et, par ses implications morales, il n'est en rien innocent. Il s'agit donc, en le manipulant, de ne pas verser dans plusieurs travers.

Le premier consiste à ne considérer les marges que du point de vue des catégories précédentes de marginalité, pauvreté, marginalisation et injustice spatiale. Si le propos a bien, fondamentalement, une visée démonstrative et cherche à mettre en évidence des inégalités pour étudier dans quels cas cela se mue en injustice, tous les territoires ne ressortent pas de cette dénonciation implicite, on le verra. On se gardera donc d'une tonalité militante ou accusatrice sur une situation qu'il s'agit avant tout de cerner et de décrire dans toute sa diversité.

De même, il convient de ne pas verser dans le spatialisme, cette tendance qui consisterait à déterminer le social par le spatial, expression d'un fatalisme étrangement réducteur face au libre arbitre des actions humaines. Si les sciences humaines et sociales ont bien intégré l'idée que « l'espace compte », qu'il n'est pas qu'une donnée abstraite et mathématique d'extension des phénomènes sociaux – comme le démontrent déjà les « *effets de lieux* » de Pierre Bourdieu (1993) –, mais bien qu'il contribue à façonner les rapports sociaux et les jeux de pouvoir, il ne s'agit pas non plus d'inverser la logique et d'en faire un déterminant absolu des configurations sociales. Ce sont avant tout les rapports de classe et de domination qui produisent les inégalités ; ces inégalités s'inscrivent ensuite dans la matérialité physique du monde, ce qui fixe les clivages ainsi rendus visibles. À ce titre, l'espace est approprié, représenté, et l'on joue en permanence sur la distance matérielle entre groupes sociaux pour marquer la différence. Mais ce qui en résulte reste bien une production sociale de l'espace : il n'existe pas d'espace en dehors des représentations que l'on s'en construit. C'est en ce sens que l'on a souvent recours, avec l'ensemble de la géographie sociale, au terme de *territoire* pour définir les lieux de l'analyse : le territoire désignera ici, dans son sens le plus élémentaire, le fait que tout espace est approprié et investi de sens par un groupe social donné.

Le territoire est alors considéré comme une voie d'accès au social ; c'est de l'articulation entre la société et son territoire que naît la possibilité de comprendre la construction des différences (Backouche *et al.*, 2011).

La dernière tentation est opposée à la première. Elle consiste, afin de rééquilibrer les discours, à chercher absolument à renverser la lecture des marges et à ne voir plus ces dernières que sous un angle mélioratif, en tant que tiers-espaces méconnus où s'invente un modèle de vie alternatif et où l'on imagine en continu de nouveaux modes de relations sociales. De fait, on le verra, on défendra à maintes reprises la légitimité des marges et leur valeur sociale pleine et entière, voire leur potentiel d'innovation face à d'autres territoires marqués par le conservatisme sclérosant des cadres sociaux dominants. Il ne s'agit pas pour autant de verser dans un angélisme naïf : les marges sont des territoires

éminemment conflictuels, des « fronts », mobiles et éphémères parfois, qui expriment surtout les tensions de la société plus qu'une résolution idéal-typique des injustices. Tout est donc dans l'équilibre entre discours et représentations antagonistes, tout en accordant une confiance lucide à ce qui se joue dans ces territoires précisément riches de leurs contradictions.

Cet ouvrage propose donc un voyage géographique à travers les marges du territoire français : par commodité, après deux premiers chapitres introductifs abordant les enjeux épistémologiques et définitoires des marges, puis l'historique du traitement politique des marges dans l'aménagement du territoire en France, à l'échelle régionale, les chapitres suivants ont été organisés de manière thématique afin de retrouver tout ce qui, dans les grands types d'espaces français, peut constituer une marge. Le plan, spiralaire, constitue en lui-même une démarche marginale puisqu'on aborde en premier lieu les territoires habituellement les moins traités dans les ouvrages de géographie : Outre-Mer, marges de nature, espaces du rural éloigné, avant d'en venir peu à peu aux marges les plus urbaines, les plus proches – en distance du moins – des lieux centraux.

Un tel ouvrage, sur un sujet aussi vaste, suppose bien entendu de nombreuses ellipses ; c'est aussi une épreuve d'humilité face à l'abondance des travaux spécialisés sur chacun des sujets abordés. Le thème, de fait, a permis de rassembler avec un plaisir réel un très grand nombre d'auteur-e-s pour beaucoup récent-e-s, témoignant de la grande vitalité de la géographie sociale en France. Le choix d'une écriture en auteur unique suppose inévitablement aussi des partis pris et des positionnements épistémologiques originaux, lesquels ne prétendent qu'aider à la discussion. Il faut donc impérativement envisager ce livre comme une entrée en matière, à compléter par la lecture d'autres références, fournies pour beaucoup d'entre elles en bibliographie.

Cet ouvrage est dédié à tous ceux qui font vivre les marges, notamment à O. Larue et G. François, et a été rédigé plus particulièrement en mémoire d'Emmanuelle Bonerandi-Richard. J'ai, par ailleurs, une pensée particulière pour ma famille, qui sait combien un travail d'écriture suppose de sacrifices. Je souhaite, enfin, adresser toute ma gratitude et ma grande estime à Bernard Bret, qui a bien voulu appliquer une lecture contradictoire à ma réflexion épistémologique, permettant ainsi par-delà les divergences théoriques une discussion plus fructueuse. Bien entendu, les éventuelles erreurs ou omissions restent de l'entière responsabilité du seul auteur.

Lyon, décembre 2016..

# Une théorisation des marges : approches épistémologiques et conceptuelles

*« La marge, c'est ce qui permet aux pages de tenir ensemble. »*  
(Jean-Luc Godard)

LE TERME DE MARGE reste encore mal stabilisé en géographie. Fréquemment employé, il n'a pas encore la valeur d'une notion scientifique totalement consolidée, reconnue et stable, dont le sens aurait été validé par une vaste communauté de chercheurs, si bien qu'il suppose encore une certaine imprécision dans son usage. Pourtant, la position qu'il décrit, à savoir ce qui est « au bord de », « sur le pourtour externe de quelque chose », renvoie immanquablement à la spatialité ; le sens commun incite donc bien à penser que le terme est nécessaire à la pensée géographique. Or l'usage du terme reste relativement récent, tandis que son affirmation encore fragile en tant que notion scientifique est le résultat d'une construction intellectuelle longue et mouvante.

## Épistémologie de la notion de marge : une construction progressive et mouvante

Le rapport qu'entretient la géographie avec l'idée de marge est révélateur de l'évolution même de la discipline tout entière, et de la manière dont la société considère sa relation à l'espace.

## Une notion peu considérée par l'approche classique

La géographie classique, voici un siècle, avait pour ambition fondamentale une analyse exhaustive et précise des milieux et des genres de vie à la surface du globe, et menait en France des monographies régionales à caractère encyclopédique

afin de comprendre l'organisation et le fonctionnement de chaque portion du territoire, sur le modèle du *Tableau géographique de la France* de Paul Vidal de la Blache (1903).

Mais les travaux de Jean Tricart (1949) dans le Bassin parisien, d'Albert Demangeon (1905) en Picardie ou de Roger Dion (1933) en Val de Loire, pour n'en citer que quelques-uns, supposaient tous, au-delà de la mise en évidence des caractéristiques récurrentes de chacun de ces pays ruraux, l'appréciation des limites à donner à chacune de ces régions. Ainsi, Pierre Deffontaines indique, au sujet de la démarche vidalienne, l'importance du « principe d'étendue » : « *un fait n'est intéressant que si l'on connaît son domaine propre et les curieuses formes de transition qu'il revêt sur son pourtour* » (Deffontaines, 1933, p. 22). Emmanuel de Martonne insiste, quant à lui, sur l'identification des « *traits caractéristiques de la physionomie d'un pays, en montrant les contrastes avec les pays voisins* » (de Martonne, 1902, p. XIV). Paul Vidal de la Blache évoque lui aussi les « marges indécises » entre systèmes agricoles dans ses *Principes de géographie humaine* (1922). Contrastes, curieuses transitions ou indécisions géographiques : la marge est bien présente, en creux, dans la démarche régionale en géographie, tant il est vrai que la différence est nécessaire pour penser les centres.

Cependant, cette démarche régionale implique aussi, tacitement, une hiérarchisation entre espaces. La typologie des paysages ruraux, l'identification des lieux emblématiques d'une région se focalise justement sur ce qui est le plus visible, le plus central. Lucien Febvre lui-même, fin analyste de la démarche vidalienne, le reconnaissait : « *Peu importe le cadre, la marge. C'est le cœur qui vaut, et qu'il faut avant tout considérer* » (Febvre, 1922, p. 337). L'historien concluait en ces termes un peu définitifs l'évocation des provinces de l'Artois, de Picardie et du Cambrésis, en constatant la difficulté de cerner les limites entre ces territoires proches. Paul Vidal de la Blache lui-même reste peu attiré par l'indécision géographique ; sa démarche préfère ce qui est fixe, stable et bien caractérisé :

« Lorsqu'un coup de vent a violemment agité la surface d'une eau très claire, tout vacille et se mêle ; mais, au bout d'un moment, l'image du fond se dessine de nouveau. L'étude attentive de ce qui est fixe et permanent dans les conditions géographiques de la France doit être ou devenir plus que jamais notre guide. »

Vidal de la Blache, 1903, p. 551.

En somme, les marges indisposent : dans ces portions d'espace indécises et floues, voire évolutives par leur contact avec ce qui est extérieur, les caractères des territoires s'atténuent et se mêlent les uns aux autres, sans que l'on puisse en déterminer visiblement les caractéristiques propres.

La géographie classique aurait donc contribué, par un certain conservatisme des formes, à imposer le primat des centres sur les marges. Le centre de tout pays rural, de toute région, est alors un espace considéré comme stable, moteur et peuplé. Source de richesses, il centralise le pouvoir et définit ce qui fait l'identité des lieux. Dès lors, les espaces dominés et marginaux ne sont pas vraiment étudiés – ou, s'ils le sont, c'est bien rapidement et au filtre de ce que sont les centres, puisque c'est le centre qui est structurant et explicatif de l'organisation de l'espace.

## L'affirmation de l'idée de périphérie dans la Nouvelle géographie : une rupture méthodologique, une continuité idéologique

Loin de rompre sur ce point avec l'école classique, la Nouvelle géographie, qui se développe en France à compter des années 1960, a finalement pérennisé le caractère hiérarchisant de la démarche géographique précédente. Si les méthodes changent, si les concepts évoluent, la priorité reste donnée à ce qui est massif, visible et central dans l'organisation de l'espace.

Certes, cette nouvelle démarche introduit une vraie rupture méthodologique. La Nouvelle géographie, très inspirée par l'économie spatiale et les auteurs anglophones de l'Après-guerre, raisonne désormais en termes de flux économiques, de systèmes économiques et de hiérarchies spatiales. L'approche n'est plus fixiste, elle est dynamique : la géographie devient une « science des interactions », selon le géographe américain Edward Ullman. La réflexion s'extrait du naturalisme et du cadre dominant de la région rurale pour envisager les villes, les réseaux d'échanges et l'international selon les règles de l'économie néoclassique. À l'image du courant structuraliste, dominant dans les sciences humaines et sociales au cours des années 1960, la Nouvelle géographie construit des modèles théoriques et recherche les grandes lois d'organisation de l'espace inspirées par l'économétrie.

Mais tout cela ne remet finalement pas en question le primat des centres : dans les réseaux, dans les échanges, les relations d'inféodation aux centres sont nombreuses. Les modèles produits se réfèrent ainsi tous à des *pôles*, qu'il s'agisse de marchés alimentaires<sup>1</sup>, de lieux centraux distributeurs de services rares<sup>2</sup>, ou d'établissements industriels considérés vis-à-vis de leurs fournisseurs et de leurs zones de chalandise<sup>3</sup>. Autour de ces pôles, l'espace est une abstraction théorique, il est supposé « isotrope », c'est-à-dire égal en tout point, ce qui permet d'en gommer les particularismes afin de mieux comprendre les grandes règles d'organisation de l'espace. Si la méthode est efficace pour construire le raisonnement et confirmer les faits les plus caractéristiques du fonctionnement d'un territoire, elle ouvre cependant au risque de repousser en un second temps, voire de négliger l'analyse des marges et des résidus, c'est-à-dire de toutes ces exceptions au modèle qui font précisément la particularité du local : c'est le danger du « *déterminisme du mesurable* », selon Pierre George (1990).

Parmi ces modèles théoriques, le couple centre-périphérie s'est largement imposé dans le discours géographique. Ce modèle vise précisément à théoriser et à rendre visibles les effets de polarisation et d'interactions dans l'espace.

1. Selon l'exemple fondateur du modèle de rente foncière de von Thünen, 1826.

2. Modèles du cône de demande de Lösch, 1945 et théorie des lieux centraux de Walter Christaller, 1933 ; loi des densités urbaines de Clark, 1951 et modèle de rente urbaine d'Alonso, 1964.

3. Modèle des localisations industrielles d'Alfred Weber, 1909 ; modèles gravitaires de Reilly, 1929, notion de potentiel de Stewart, 1941 et modèle de Huff, 1964. Voir sur tous ces points Peter Haggett (1973) ou encore Bailly *et al.* (2016), un manuel initialement paru en 1985 et fondé sur cette approche.



Partant du principe que tout système territorial est porteur d'inégalités, la périphérie « se définit négativement par rapport au centre » ; c'est « un affaiblissement et une perte de substance au profit du centre » (Reynaud, 1992, p. 585). Bien souvent, de ce fait, c'est le centre qui fait l'objet de toutes les attentions : « pôle de développement, région-foyer, core area, région motrice, central business district, heartland, pôle de croissance, Nord : les termes sont nombreux pour désigner un centre » (*ibid.*, p. 584). On évalue alors, en suivant les préceptes de l'économie néoclassique, la capacité de redistribution des centres et leur caractère moteur pour l'aménagement du territoire. Une connotation péjorative envers les périphéries n'est pas toujours exclue (agriculture archaïque, dysfonctionnement économique par exemple).

La « géographie radicale » a pourtant repris à son compte le modèle et s'est employée, à compter de la fin des années 1970, à dénoncer les effets de domination des centres sur le reste des territoires, critiquant ainsi la faculté qu'ont les modèles quantitatifs à effacer les rapports de classe ou les enjeux politiques des territoires<sup>1</sup>. Mais même si ce troisième courant a bien contribué à déplacer le débat dans le champ politique et social, cela n'a pas forcément permis de reconsidérer l'importance des marges, ni de rompre complètement avec l'approche structurale, au moins dans un premier temps. Cette approche n'est que l'envers d'un même miroir : pour dénoncer les inégalités, c'est au centre du pouvoir que l'on s'attaque et c'est par rapport à lui que l'on analyse l'inféodation des périphéries, voire l'oppression des plus faibles. Le filtre de l'inégalité et de la dépendance demeure.

Ainsi, que ce soit pour étudier les fonctions redistributrices des pôles économiques sur le reste des territoires, selon une approche néo-libérale assumée, ou pour dénoncer au contraire des formes d'oppression politiques et économiques, c'est bien le centre qui a longtemps continué à cristalliser l'attention des géographes et les débats internes à la discipline.

## Les apports de la théorie d'Alain Reynaud au tournant des années 1980

Alors que la périphérie est restée pensée en creux plus que pour elle-même, tant dans le cadre de la « Nouvelle géographie » que de sa critique radicale, une première inflexion se produit avec les apports de la théorie d'Alain Reynaud au tournant des années 1980.

Dans son ouvrage *Société, espace et justice*, paru en 1981, Alain Reynaud a proposé une analyse plus approfondie du couple centre-périphérie dans laquelle il cherche à déterminer les critères et les modalités qui fondent la domination d'un pôle sur les autres territoires. L'auteur a ainsi construit, dans le cadre de sa réflexion sur les « classes socio-spatiales » une typologie des périphéries à

1. Yves Lacoste, en France, a tout particulièrement contribué à animer ce débat, ayant lui-même travaillé sur le sous-développement et les rapports de domination entre Nord et Sud au cours de la période. On distinguera ici nettement la démarche radicale, encore inspirée par une approche structuraliste, et la géographie critique, postérieure, qui aboutit en France dans la géographie sociale (voir à ce sujet Gintrac, 2012).



la fois simple et féconde qui, pour la première fois sans doute dans le champ géographique, se centre prioritairement sur ces objets spatiaux.

Son approche, d'inspiration largement économique, examine simultanément plusieurs critères pour distinguer ce qui est central de ce qui est périphérique : la masse de population, la richesse, la production industrielle et l'innovation, la localisation du pouvoir. Ensuite, l'auteur cherche à qualifier la relation qui lie le centre à la périphérie, relation asymétrique qui suppose des échanges de nature variée : des flux humains (échanges migratoires), des flux financiers, de marchandises ou d'information. La variation de ces différents paramètres permet de définir plusieurs types de périphéries, dont la désignation révèle, dans tous les cas, le parti pris critique de l'auteur.

- La *périphérie dominée* : les territoires périphériques sont producteurs de matières premières (denrées agricoles, ressources naturelles, énergie) et de main-d'œuvre au bénéfice du centre, dont ils importent en retour des biens transformés, ce qui peut provoquer un déséquilibre de la balance commerciale, la valeur ajoutée étant surtout dans les biens importés. Il y a peu d'investissements sur place, peu de capitalisation et un sous-équipement notoire, y compris en moyens de communication. L'émigration peut cependant être compensée par un bilan naturel qui demeure élevé ou l'arrivée de population depuis l'extérieur.
- La *périphérie délaissée* : c'est une accentuation du stade précédent. L'exportation de denrées fléchit, l'intérêt pour la périphérie décroît. On observe alors un déclin démographique prononcé, du fait d'un solde migratoire très négatif, et un vieillissement qui témoigne de l'absence de renouvellement des classes jeunes. On note une forme de résignation à la pauvreté et au déclin, ou de repli identitaire, tandis que le centre, devenu hypertrophié, peut connaître à l'inverse des externalités négatives (surcharge des réseaux, pollutions urbaines notamment). Le centre peut toutefois soutenir cette périphérie par des transferts sociaux compensatoires qui permettent d'atténuer les effets les plus forts de cette marginalisation.
- La *périphérie intégrée et exploitée* : c'est une forme de redistribution des tâches qui atténue l'effet de dissymétrie, tout en restant inégal. Le centre réinvestit une partie de ses richesses et envoie des travailleurs vers l'aire marginale, dans le cadre de programmes d'équipement ou de développement économique, pour y exploiter les ressources locales – mais parfois de manière brutale. L'arrivée de touristes stimule également l'économie de la périphérie et exploite les « *gisements paysagiques* » (Reynaud, 1981, p. 67) du territoire. S'il n'y a pas forcément d'inversion marquée des flux migratoires, la croissance est forte. Mais cette dernière reste mal partagée : les tensions sociales et environnementales sont fréquentes.
- La *périphérie annexée* : la périphérie attire au détriment du centre, dont elle devient une annexe résidentielle – mais prioritairement pour des retraités, des emplois intermédiaires et de jeunes ménages ne pouvant accéder au marché du logement du centre. Des entreprises font aussi le choix de se déplacer pour optimiser leurs coûts d'implantation et de production. Les flux migratoires y sont donc positifs, les flux de capitaux s'inversent aussi,

même si le centre garde les cadres et les fonctions supérieures (contrôle politique, sièges sociaux d'entreprises notamment), si bien que les écarts de revenus demeurent.

- La *périphérie émergente* : Alain Reynaud utilise plutôt l'expression chinoise « comptant sur ses propres forces » afin de faire écho à une logique de lutte contre la domination. Ce contexte idéologique mis à part, on observe ici un phénomène de renversement de l'asymétrie, avec un centre déclinant et une périphérie qui parvient à valoriser suffisamment ses atouts pour maîtriser son développement de manière autonome : soit par une agriculture à très forte valeur ajoutée, soit par une industrie de niche et de qualité, soit par un tourisme endogène. On insiste alors sur le dynamisme des acteurs, l'ancrage local des entreprises, légères et adaptables et sur le contrôle sur place des capitaux, dans l'esprit des systèmes productifs localisés.
- Enfin, dans le cas où les relations entre un centre et un autre territoire éloigné seraient finalement faibles, voire inexistantes, il est possible de parler d'*isolat* et d'*angle mort* – même si cette idée devient, dans le contexte contemporain de l'intégration économique mondiale, a priori caduque. La différence entre l'isolat et l'angle mort tient au fait que l'isolat possède une cohérence et une dynamique interne forte, avec une économie autarcique, lorsque l'angle mort est un territoire atone, sans véritable cohésion d'ensemble. C'est une périphérie délaissée à l'extrême, au point de ne plus avoir de lien significatif avec un centre.

Cette typologie est ensuite complétée par deux figures spatiales plus particulières, à des échelles plus fines. On parle de *métamorphisme de contact*, par analogie avec la géologie, pour désigner la transformation des territoires à proximité immédiate du centre : on pense tout particulièrement aux auréoles d'urbanisation autour des grandes villes, qu'il s'agisse des couronnes de banlieues ou des espaces périurbains, chacun de ces territoires étant dans un rapport de domination variable avec le centre, mais intégrés et dynamisés par lui.

Enfin, Alain Reynaud propose, de manière très intéressante, le concept d'*associat* pour désigner des portions réduites de territoire, situées à grande distance d'un centre mais étroitement liées à ce dernier, soit qu'il s'agisse d'enclaves résidentielles touristiques et/ou de centres économiques secondaires sous contrôle des capitaux du centre. On peut ici évoquer les stations touristiques intégrées développées dans les années 1960, sur le littoral et en montagne, sous l'effet des plans d'aménagement de l'État ainsi que des promoteurs et investisseurs privés du secteur du tourisme ; mais aussi aux lieux de résidence des classes sociales les plus aisées, sur le littoral ou dans l'Outre-Mer, lesquels ont connu une logique de développement accéléré de leurs aménités résidentielles, en total décalage avec leur voisinage moins privilégié.

Le modèle d'analyse constitué par la typologie précédente a eu l'immense mérite de recentrer le discours géographique sur les catégories d'espaces marginaux, dont les destins variables se sont trouvés ainsi éclairés. Cela a permis de penser des modalités d'intervention sur le territoire, en vue de plus de justice spatiale, dans le contexte de l'affirmation des grandes politiques d'aménagement

du territoire des Trente Glorieuses<sup>1</sup>. Les espaces périphériques ont été ainsi reconsidérés dans une perspective développementaliste, sous l'effet du besoin politique de rééquilibrage du territoire national.

## Un essai d'application au territoire français

On peut, à titre d'illustration, chercher à appliquer cette première grille de lecture des périphéries au territoire actuel de la France (figure 1.1). On a exclu d'emblée de l'analyse la première couronne départementale parisienne, assimilée d'office au centre, le but étant plutôt de faire ressortir les situations en régions. Pour cela, une analyse statistique multivariée a été construite à partir d'une série d'indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), disponibles à l'échelon départemental. Ces données décrivent le niveau des richesses (produit intérieur brut par habitant), la production matérielle (secteurs primaires et secondaires, balance commerciale), les transferts sociaux (taux de bénéficiaires du revenu de solidarité active), la croissance démographique (bilan naturel, solde apparent des entrées et des sorties) et la croissance économique, mesurée en croissance du produit intérieur brut pour les années les plus récentes disponibles. La typologie a ensuite été affinée en ajoutant de manière indicative, à l'échelle locale, les phénomènes d'associat, d'angles morts et de métamorphisme de contact.

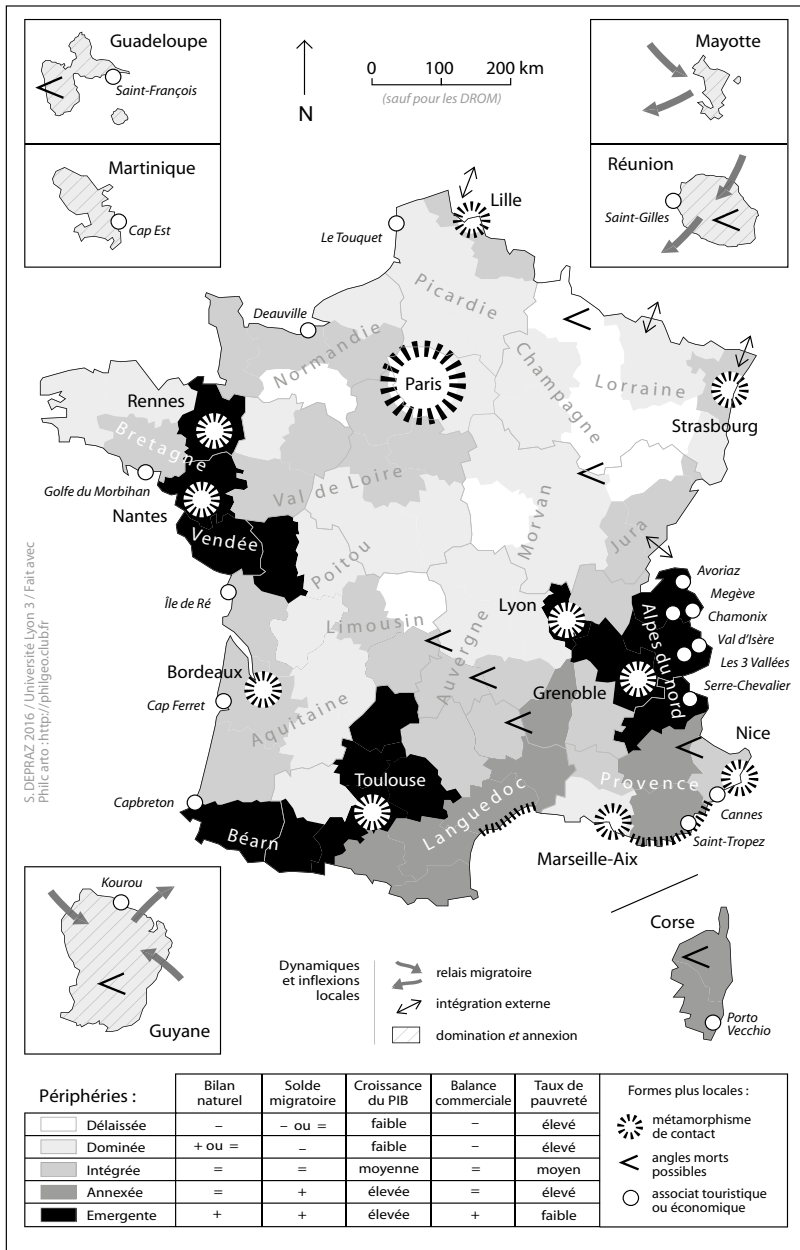
Le terme de «périphérie délaissée» peut être considéré avec scepticisme dans son application au territoire national, tant il est vrai que le volume des transferts sociaux au profit de ces espaces est soutenu. Ce sont plutôt les populations qui délaissent ces territoires, puisque le bilan migratoire y est très négatif. Si l'on identifiait de telles périphéries dans le Massif central durant les années 1980 (Béthemont, 1982), la tendance a changé puisque le solde migratoire du massif est désormais positif. Aujourd'hui, les périphéries délaissées concernent plutôt les plateaux ruraux des confins à l'est du pays (Champagne humide, Plateau de Langres, Woëvre et Argonne) ainsi que quelques campagnes isolées, du Nivernais aux collines de Normandie. D'autres périphéries délaissées existent sans doute à des échelles plus fines, lorsqu'il ne s'agit pas de véritables isolats, comme dans le cas des îles secondaires des archipels de Wallis-et-Futuna ou de Polynésie française; mais ces qualificatifs restent malgré tout d'un emploi très limité<sup>2</sup>.

Pour le reste, on remarque l'effet de hiérarchisation remarquable de la métropole parisienne, avec des périphéries nord-est dominées, essentiellement pourvoyeuses de denrées agroalimentaires, en déclin industriel mais encore natalistes, et des périphéries sud-ouest plus intégrées et exploitées, entre Normandie et Val de Loire, avec des effets de déconcentration industrielle, résidentielle et touristique. Des effets d'intégration externe sont aussi sensibles pour quelques interfaces frontalières, en Alsace, en Lorraine avec la Grande

1. Ce fut le motif premier de création de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), aujourd'hui Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), avec en particulier sa fameuse politique des métropoles d'équilibre, entre 1964 et 1974 (voir chapitre 2).

2. Les collectivités d'Outre-Mer n'ont cependant pas pu être intégrées à cette typologie, faute de disponibilité et/ou de cohérence suffisante des données statistiques disponibles.

Figure 1.1 Une application à l'échelle nationale du modèle centre-périphérie selon la typologie d'Alain Reynaud<sup>1</sup>



Source : données INSEE, 2014.

1. Analyse par composantes principales et classification ascendante hiérarchique à partir d'un jeu de 8 séries statistiques de l'INSEE centrées sur la démographie et l'économie des départements.

région et la proximité luxembourgeoise, pour le Jura avec la Suisse ou, dans le Nord, vers la Belgique. Les départements ultramarins présentent quant à eux un profil original : ce sont à la fois des périphéries dominées, du point de vue de la balance commerciale très négative et de leur émissivité migratoire en direction de la métropole, et, à la fois, des périphéries annexées, avec une très forte croissance économique portée par une production commerciale très sélective et des investissements publics massifs, mais sans redistribution sociale évidente, au vu des taux de pauvreté qui demeurent très élevés.

Le pourtour méridional du territoire, Corse comprise, relèverait quant à lui largement de la périphérie annexée, avec une forte croissance démographique mais un développement économique plus mesuré et un maintien de la pauvreté à des niveaux élevés. Les périphéries émergentes, enfin, ne sont pas toutes les plus riches ; mais elles témoignent d'une croissance économique et d'un dynamisme démographique propres, appuyés sur le tourisme (Alpes du Nord), sur une industrie encore solide (tissu entrepreneurial vendéen, effets de la sous-traitance toulousaine), sur un système agro-alimentaire pourvoyeur de valeur ajoutée (Sud-Ouest), ou sur le croisement de plusieurs de ces critères atténués (Pays basque et Béarn, Pays nantais, Charentes par exemple). Cela n'exclut pas des angles morts à des échelles plus fines, notamment dans les espaces ruraux de très basse densité.

Ce résultat cartographique demeure cependant une simple indication générale, compte tenu de l'échelle départementale adoptée, assez grossière. Plus encore, la lecture des territoires reste encore très liée au filtre des données macro-économiques. On parle bien de périphéries, mais pas encore pleinement des marges.

## La marge, un décentrement du discours géographique

Si le terme de périphérie a conquis, avec la Nouvelle géographie puis les travaux d'Alain Reynaud, une place essentielle dans les discours géographiques, il a conforté dans le même temps un biais durable dans l'analyse. La périphérie, d'abord envisagée par l'économie, ouvre au risque implicite de hiérarchisation entre territoires en conduisant à tout le moins les chercheurs à privilégier, dans un dualisme difficile à surmonter, le centre par rapport aux marges, d'où il découle que la périphérie reste un négatif économique du centre. La sortie de ce modèle analytique est d'autant plus délicate que la prégnance du couple centre-périphérie dans les discours géographiques a été longue.

### Marges ou périphéries ? Une conciliation délicate

Au tournant de ce siècle, plusieurs travaux ont tenté de renouveler l'approche antérieure en développant une idée plus complexe de la marge, laquelle serait envisagée comme l'un des éléments de *systèmes territoriaux* composés,

par ailleurs, de centres, de périphéries, de bordures ou de franges (de Ruffray, 2000; Rolland-May, 2001). Christiane Rolland-May en particulier a tenté de synthétiser les propriétés respectives des termes, afin d'aider à mieux les distinguer, ce qui permet notamment de voir comment les marges se différencient des périphéries (tableau 1.1).

**Tableau 1.1 Une première distinction entre périphéries et marges**

	Périphérie	Marge
<b>Rapport au centre</b>	Élément d'un système territorial dual et hiérarchisé : le couple centre/périphérie, animé et dominé par l'espace central	Sous-système à part entière, avec des relations de voisinage par rapport à plusieurs espaces externes : notions de seuil, d'intermédiarité, d'entre-deux
<b>Délimitation</b>	Connexions fortes avec le centre, mais interface relativement nette avec l'environnement extérieur : contact par « front » marquant la portée maximale de l'influence du centre (ex. : front d'urbanisation, front de gentrification, front pionnier, etc.)	Limites nettes vers le centre : « fronts de blocage », ou idée d'« enclosure » ménageant des entrées spatiales (« portes ») spatialement bien délimitées Gradient plus ouvert, limites floues avec l'environnement extérieur (ex. : limites externes du périurbain)
<b>Cohésion interne</b>	Faible cohésion, une identité propre « illusoire » : déterminée extérieurement par la privation des caractéristiques du centre (ex. : définition des quartiers prioritaires dans la politique de la ville)	Cohésion et identité propre maintenues : spécificités économiques, particularisme culturel/social/politique Existence d'une appréciation positive du territoire, indépendamment du centre
<b>Diagnostic territorial</b>	Faibles dynamiques endogènes  Difficulté du territoire à produire un projet de territoire propre, logiques inégalitaires persistantes	Diffusion de l'innovation par « percolation », car maintien d'apports exogènes (population, capitaux) Dynamique d'adaptation endogène, fort degré de liberté (ex. : friches artistiques, réseaux informels ou associatifs)

Source : Rolland-May, 2001, p. 44 à 51 (sélection); enrichi d'après Le Gall, Rougé, 2014; Sierra, Tadié, 2008; Montagné-Villette, 2007; Prost, 2004; de Ruffray, 2000.

On le voit, la tentative de distinction conceptuelle ci-dessus a introduit quelques innovations notables dans l'idée de marge : la marge, à la différence de la périphérie, serait un espace ouvert, en échange, avec des limites externes floues. Elle n'est pas forcément perçue en négatif, comme l'est la périphérie; elle est capable de produire des innovations endogènes.

Ces avancées conceptuelles, cependant, restent empreintes d'une démarche modélisatrice et de l'héritage de la pensée systémique (Brunet, 1979; de

Rosnay, 1975) dans laquelle les marges doivent trouver une place logique dans des réseaux de relations polarisés; on s'inscrit toujours dans une perspective développementaliste où domine l'enjeu économique, puisque les applications de ces travaux visaient avant tout à identifier les potentialités et les faiblesses des contreforts ruraux du massif des Vosges.

Or la suite de ce propos souhaite au contraire proposer l'idée suivante à la discussion : la marge *n'est pas à comparer avec la périphérie*. Il semble vain d'inventer une relation de gradation ou d'inclusion entre ces deux termes. Non que les deux termes soient incompatibles, ni même opposés dans ce qu'ils désignent : il s'agit plutôt du fait que les deux notions relèvent d'un *paradigme scientifique différent* et constituent ainsi deux façons distinctes d'aborder un même phénomène. En effet, de nombreuses recherches récentes ont produit une vision alternative de la notion de « marge » en privilégiant, pour cela, une entrée éminemment sociale, en rupture assez franche de ce fait avec l'héritage de la Nouvelle géographie.

## Une rupture paradigmatique liée au tournant spatial

L'importance actuelle accordée à une conception nouvelle de la marge, dégagée de l'héritage structuraliste, s'explique par un double mouvement de rupture : (a) l'introduction des approches *constructivistes* en géographie, centrées sur la société et la manière dont l'homme construit ses représentations de l'espace; des approches directement inspirées par (b) le « tournant spatial » (*spatial turn*) que connaissent les sciences humaines et sociales dans leur ensemble.

### *Constructivisme et représentations des marges*

Le premier temps de cette mutation est lié à l'émergence des *approches constructivistes* en sciences sociales. L'espace, ainsi que d'autres catégories de la pensée, ne saurait plus être considéré comme une réalité externe à la société. Ce n'est pas un donné, ni un élément objectif existant en soi, à la manière de l'espace géométrique théorisé par les mathématiques. L'espace dans lequel nous vivons est une construction sociale; il n'existe que parce qu'il est pensé, découpé et produit par la société (Lévy, 1999; Di Méo, 1999). Pour Michel Foucault,

« [...] nous ne vivons pas dans un espace homogène et vide, mais, au contraire, dans un espace qui est tout chargé de qualités, un espace, qui est peut-être aussi hanté de fantasme [...] [et qui] est en lui-même aussi un espace hétérogène. »

Foucault, 1984.

Henri Lefebvre a démontré quant à lui que l'espace est une production sociale qui repose sur une triple appréhension : l'espace est perçu, conçu et vécu; il est chargé de codes, de symboles et de représentations (Lefebvre, 1974; Martin, 2006). La géographie doit donc tenir compte de cette subjectivité du regard car toutes ces représentations constituent une réalité plurielle, relative, dépendant de chaque individu et groupe social.